



**934<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 934 du CP, point 2 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1064**  
**TRANSMISSION DE PROJETS DE DOCUMENTS**  
**AU CONSEIL MINISTÉRIEL**

Le Conseil permanent,

Décide de prier le Président du Conseil permanent de transmettre au Président du Conseil ministériel les documents suivants :

- Projet de décision sur le processus Helsinki+40 de l'OSCE ;
- Projet de déclaration sur les négociations relatives au processus de règlement transnistrien au format « 5+2 » ;
- Projet de déclaration sur le renforcement de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- Projet de décision sur les efforts déployés par l'OSCE pour faire face aux menaces transnationales ;
- Projet de décision sur les dates et le lieu de la prochaine réunion du Conseil ministériel de l'OSCE ;

Recommande au Conseil ministériel d'adopter les documents susmentionnés.